



SECRÉTARIAT DU PROGRAMME RÉGIONAL OCÉANIEEN DE L'ENVIRONNEMENT

Dix-huitième Conférence du PROE

Apia (Samoa)
11-14 septembre 2007

Point 8.2.1 de l'ordre du jour : Renforcement des services d'appui du FEM dans la région

Objet du document

1. Informer la Conférence des faits nouveaux survenus suite aux démarches auxquelles ont procédé les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique eu égard à leur besoin urgent d'avoir un accès accru aux financements disponibles durant la 4^e période de reconstitution des ressources du FEM (2006-2010) et de voir créer un poste de conseiller chargé de l'assistance du FEM, basé au PROE.

Contexte

2. Il a été démontré et souligné dans plusieurs rapports d'évaluation produits depuis 2004 que les PEID du Pacifique sont largement distancés par ceux des autres régions (par exemple des Caraïbes) en matière d'accès aux financements du FEM pour leurs programmes nationaux et régionaux. Un rapport publié en 2004 sur la performance du FEM dans le Pacifique, financé par NZAID, a conclu que les pays insulaires océaniques éprouvent effectivement des difficultés dans ce domaine. Ce rapport a recommandé que le FEM renforce sa coordination, son appui et sa présence dans la région.

3. Les pays insulaires océaniques ont alors demandé le renforcement de cette coordination du FEM lors de la 5^e Réunion des ministres de l'environnement du Pacifique en 2004. Ils ont réitéré cette demande au 3^e Atelier régional sur le bilan global du fonctionnement du FEM, en mars 2005. En mai 2006, le Groupe de travail des ambassadeurs du Forum des îles du Pacifique (PIF) à New York a fait sien le principe de la création d'un poste de conseiller chargé de l'assistance du FEM. À la Conférence du PROE de septembre 2006, les Membres ont très vivement conseillé au Secrétariat du PROE et aux bailleurs concernés de se réunir d'urgence et de créer le plus rapidement possible un poste qui permettrait d'aider les pays insulaires océaniques à accéder aux ressources du FEM.

4. Le rapport de l'« Évaluation conjointe du cycle des activités du FEM et de ses modalités », publié en novembre 2006 par le Bureau de l'évaluation du FEM et les agents d'exécution, a une fois de plus souligné à quel point le cycle de préparation des projets et des activités est complexe, long et onéreux. La nécessité de rationaliser et simplifier ce cycle a également été soulignée lors de nombreuses autres évaluations : dans les bilans globaux du fonctionnement du FEM, par le Conseil du FEM et par de nombreux partenaires du Fonds et autres parties prenantes à ses activités. Ces problèmes ont été considérés comme l'un des principaux obstacles à l'accès des pays insulaires océaniques aux financements du FEM et, en partie, comme le reflet de leurs capacités d'absorption.

Situation actuelle

5. En août 2006, les gouvernements australien et néo-zélandais, le PROE et le Secrétariat du FEM ont décidé qu'un poste de conseiller chargé de l'assistance du FEM serait créé dans la région afin de renforcer l'engagement national dans les processus et activités du Fonds et dans l'accès à ses ressources. Aux termes de l'accord ainsi conclu, le titulaire du poste est employé par le PROE et basé au siège du Programme à Apia. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont accepté de financer ce poste. Celui-ci a fait l'objet d'un avis de vacance peu de temps après la conclusion de l'accord, avec une date limite de dépôt des candidatures fixée au 15 décembre 2006. Il a été pourvu en mars 2007.

6. Ce poste a été créé pour améliorer l'accès des pays insulaires océaniques aux financements de FEM-4. Le FEM a fourni environ 86 millions de dollars É.-U. à 14 PEID du Pacifique pendant les quinze ans qui ont précédé l'arrivée à terme de FEM-3, en 2006. Le financement total disponible pour les PEID du Pacifique, imputé aux ressources de FEM-4, est d'environ 75 millions de dollars É.-U., plus 24,5 millions de dollars É.-U. qui seront déboursés durant cette période en utilisant les ressources de FEM-3, pour un total actuellement disponible de quelque 100 millions de dollars É.-U.

7. Au moment de la rédaction du présent document, le Secrétariat du FEM était en train d'élaborer, en association avec les agents d'exécution du Fonds et le PROE, ce qu'il avait d'abord appelé son Programme plurisectoriel pour les PEID du Pacifique et qu'il a renommé par la suite Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable. La Banque mondiale a été désignée par le Secrétariat du FEM comme organisation chef de file pour le développement de ce programme régional. Le Secrétariat du FEM avait initialement prévu que le processus de consultation des PEID du Pacifique en vue de la mise au point du programme se déroulerait de sorte que le projet soit soumis à la réunion du Conseil en novembre 2007. Cette soumission a à présent été reportée à la réunion du Conseil en avril 2008.

8. La première étape du processus de consultation a été une réunion entre les ambassadeurs du PIF à New York et la Directrice générale du FEM et d'autres responsables du Fonds, à Washington, le 18 avril 2007. Cette réunion a été suivie par la présentation, par la Directrice générale du FEM, d'un exposé sur le concept de programmation régionale aux dirigeants du Pacifique participant à la 8^e Conférence des dirigeants des îles océaniques, à Washington, du 7 au 9 mai 2007.

9. La Banque mondiale, en sa qualité d'organisation chef de file pour l'élaboration du programme de l'Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable, a été chargée par le Secrétariat du FEM de produire une «note de concept» sur la nouvelle approche de la programmation régionale, pour soumission aux agents d'exécution et au PROE aux fins d'observations, et aux correspondants du FEM dans le Pacifique, à la réunion des mandants à Manille, les 30 et 31 mai 2007, pour examen. Cette «note de concept» constituait le cadre ou document d'orientation sur lequel allaient devoir s'appuyer les différentes réunions de consultation nationales et régionales pour le programme.

10. Des consultations nationales et régionales entre des consultants nationaux et régionaux, guidés par le mandat défini par la Banque mondiale, et les correspondants nationaux du FEM, ainsi que diverses parties prenantes nationales et régionales, ont eu lieu entre la seconde moitié de juillet et la fin d'août 2007. Elles ont été planifiées de manière à se conclure lors de l'atelier consultatif régional devant se tenir le 10 septembre, la veille de l'ouverture de la présente Conférence du PROE.

11. Le conseiller chargé de l'assistance du FEM a établi un Plan de travail, conformément à son mandat. Au moment de la rédaction du présent document, ce Plan de travail était en cours de distribution pour examen et approbation par la direction du PROE et par le Groupe de référence sur le poste. Ce groupe comprend le PROE, le Président du Groupe de travail des ambassadeurs du PIF à New York, le Secrétariat du FEM, AusAID et NZAID.

12. Le Plan de travail tient compte des développements récents et en cours susmentionnés, et en particulier des résultats et impacts prévus du programme régional Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable. Le conseiller chargé de l'assistance du FEM a été étroitement associé à tous les développements en rapport avec le programme régional, et restera en contact permanent, tout au long du processus en cours, avec le Secrétariat du FEM et la Banque mondiale, de même qu'avec d'autres agents du Fonds.

13. Durant ce qu'il reste à présent de ses trois années de mandat, le conseiller chargé de l'assistance du FEM mettra l'accent, dans ses activités, sur l'aide à apporter aux pays insulaires afin qu'ils proposent des idées de projets et qu'ils mettent au point des concepts de projets pendant la phase initiale de la procédure avec les agents du FEM, et sur la fourniture à ces pays de services de suivi en rapport avec les opérations, processus, procédures et sources d'information du Secrétariat et du Conseil du FEM.

Recommandation

14. La Conférence est invitée à :

- **prendre note** des progrès accomplis dans le renforcement de la coordination des activités du FEM dans la région grâce à la création du nouveau poste de conseiller chargé de l'assistance du FEM, basé au PROE.